



Mairie de Merville

FICHE DE RESERVATION / ANNEE SCOLAIRE 2016-17
Accueils de loisirs – Temps périscolaires
Matin, restauration, soir / atelier et mercredi après-midi

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa politique Enfance (3-11 ans), la ville de Merville organise et met en œuvre un service d'accueil périscolaire déclaré en Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs (A.C.C.E.M.) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.).

Ces services - facultatifs et payants - sont accessibles à tous les enfants scolarisés au sein de la commune. Ils respectent la réglementation en vigueur relative aux Accueils Collectifs de Mineurs, à l'hygiène et à la sécurité alimentaire.

L'accès aux différents accueils périscolaires est conditionné à la délivrance des documents suivants :

1. **Dossier unique d'inscription** accompagné des pièces justificatives (un par famille)
2. **Fiche de réservation** annuelle ou mensuelle (matin, midi et soir) / trimestrielle (atelier et mercredi AM)

Rappel (Cf. Règlement intérieur des A.C.C.E.M. / Année scolaire 2016-17)

- Toute réservation engage la famille sur une présence de l'enfant sur la période considérée.
- Toute réservation vaut paiement, sauf annulation dans les délais (la veille avant 10h).
- Les fiches de « réservation au mois » sont à retirer directement auprès des services gestionnaires.
- Une confirmation de réservation est systématiquement transmise à la famille par le service gestionnaire.

Une fois les modalités de réservation réalisées, les familles ont la possibilité d'effectuer des réservations complémentaires (aux fiches initiales), en fonction des capacités d'accueil restantes.

Deux possibilités s'offrent à elles :

1. Contacter le service gestionnaire (par mail ou par téléphone)
 2. Utiliser le portail famille (voir « Règlement intérieur des A.C.C.E.M. / Année scolaire 2016-17 »)
- ⚠ Les réservations complémentaires doivent être effectuées la veille avant 10h (jours ouvrés).

Ainsi, vous trouverez au verso de cette page la « Fiche de réservation annuelle » relative aux accueils périscolaires de l'année scolaire 2016-17.

**Ce document est à retourner aux services gestionnaires (et non aux écoles)
au plus tard le lundi 20 juin 2016**

Service gestionnaire	Contacts
Enfance Jeunesse	Bureau « Accueil de loisirs » / Service Enfance (3-11 ans) Tél. 05.34.52.80.33 / reservations.sej@merville31.fr
Affaires scolaires Restauration	Tél. 05.34.52.80.34 / restauration.scolaire@merville31.fr

En vous remerciant par avance pour votre collaboration.

Éric TILLIER
Responsable - service Enfance Jeunesse
Mairie de Merville



Mairie de Merville

FICHE DE RESERVATION / ANNEE SCOLAIRE 2016-17
Accueils de loisirs – Temps périscolaires
Matin, restauration, soir / atelier et mercredi après-midi

1	NOM :	Prénom :	Date naissance :
2	NOM :	Prénom :	Date naissance :
3	NOM :	Prénom :	Date naissance :
4	NOM :	Prénom :	Date naissance :

➡ Je réserve **à l'année pour chaque enfant**,
en reportant les chiffres correspondants sur chaque temps et jour d'accueil périscolaire.

A.L.A.E.	MATIN	RESTAURATION	SOIR / ATELIER	MERCREDI AM
Maternel	7h15 à 8h45	11h55 à 13h45	16h10 à 18h30	14h à 18h30
Elémentaire	7h15 à 8h50	12h à 13h50	16h15 à 18h30	
LUNDI				
MARDI				
MERCREDI				
JEUDI				
VENREDI				
A noter	Arrivée échelonnée de l'enfant (selon les besoins familiaux)	Pas de récupération possible de l'enfant (sauf autorisation)	Récupération possible de l'enfant à partir de 17h	Récupération possible de l'enfant à partir de 16h30

➤ **La réservation du mercredi AM porte sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2016.**
Les fiches de réservation pour la période du 1^{er} octobre au 16 décembre 2016 seront transmises courant septembre - via les écoles - avec les programmes d'activités.

➤ **Les « ateliers » débuteront le 3 octobre 2016.** Les fiches de réservation du 1^{er} trimestre seront transmises courant septembre - via les écoles - avec les programmes d'activités.

Responsables légaux

Date :

Nom :

Prénom :

Signature :

Cadre réservé aux services gestionnaires

Saisi le :

Initiales :

F.L. N.G. M.S.
 M.M V.R. C.A.
 N.C. S.V.